BULLETIN DES RESSOURCES EN EAU POTABLE

Situation départementale du 30 septembre 2026

Prochain bulletin émis courant octobre 2026

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

Situation au 30 septembre : en l'absence de précipitations durables, des tensions qui s'accentuent et une situation critique sur certains territoires

Les précipitations sporadiques enregistrées tout au long du mois permettent tout au plus de stabiliser les débits des cours d'eau, à des niveaux globalement très bas. Elles ne permettent pas d'arrêter la baisse des niveaux des nappes phréatiques.
Avec le retour annoncé d'un temps sec, les tensions risquent de s'accroître encore.

Ce qu'il faut retenir

PLUVIOMÉTRIE

- Malgré quelques pluies, les cumuls pluviométriques du mois de septembre sont de nouveau très faibles, suivant la tendance des mois de juillet et août.
- Les déficits enregistrés pour le mois de septembre vont de -42 % à -61 % suivant un gradient Nord-Sud.

EAUX DE SURFACE : COURS D'EAU ET RETENUES

- Les débits des cours d'eau se stabilisent pour la majorité d'entre eux à des niveaux « bas » ou « très bas ». Ils réagissent ponctuellement à la hausse aux évènements pluvieux.
- Les volumes de stockage des retenues poursuivent leur baisse, avec un soutien d'étiage encore indispensable et une anticipation de mesures de gestion exceptionnelles.

EAUX SOUTERRAINES

- La baisse des niveaux des nappes phréatiques se poursuit partout dans le département. Les minimas historiques sont désormais atteints pour la majorité des piézomètres.
- La tendance devrait se poursuivre dans les prochains jours.

PRÉVISIONS À COURT TERME

- Pour les dix prochains jours, le temps devrait être sec.
- Les températures devraient se situer au-dessus des normales de saison.

Écho des producteurs d'eau potable

Les besoins sont globalement stabilisés. Mais, en l'absence de précipitations significatives, les niveaux des ressources poursuivent leur baisse. Les tensions sur les productions deviennent critiques dans plusieurs territoires prêts à prendre des mesures exceptionnelles (citernage, dessalement, etc.) si nécessaire, compte-tenu des prévisions météorologiques défavorables.
Les possibles reports des forages privés sur le réseau public sont toujours suivis avec attention par les producteurs d'eau.
Un Comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) se tient le 5 octobre en Préfecture.

Contact presse : **presse@finistere.fr** – **06 87 85 60 16**
Contact service de l'eau potable et de l'assainissement (SEA) : **sea@finistere.fr** – **02 98 76 21 50**

1. Focus météorologique et pluviométrique

A. Les précipitations et les températures observées

Le mois de septembre a été chaud, dans tout le département. La température moyenne mensuelle a été supérieure de +2,4°C par rapport aux normales de saison à Landivisiau, +2,5°C à Lanvéoc-Poulmic et +2,8°C à Quimper-Pluguffan.

Les cumuls pluviométriques sont particulièrement faibles dans l'ensemble du département avec un déficit mensuel de -42 % à Landivisiau, -44 % à Lanvéoc-Poulmic et -61 % à Quimper-Pluguffan.

B. Comparaison aux normales saisonnières

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Landivisiau (29)** au 30 septembre : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).[1]

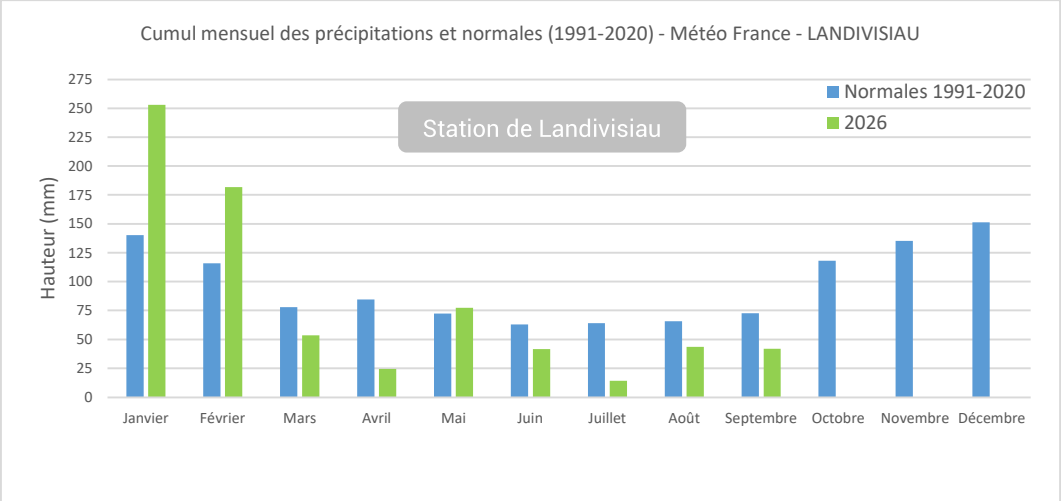

- Cumul du 1er janvier au 30 septembre : **730,8 mm** (**-4 %** par rapport à la normale janvier-septembre).

1. Source : Météo France

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels en presqu'île de Crozon à la **station de Lanvéoc (29)** au 30 septembre : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).[1]

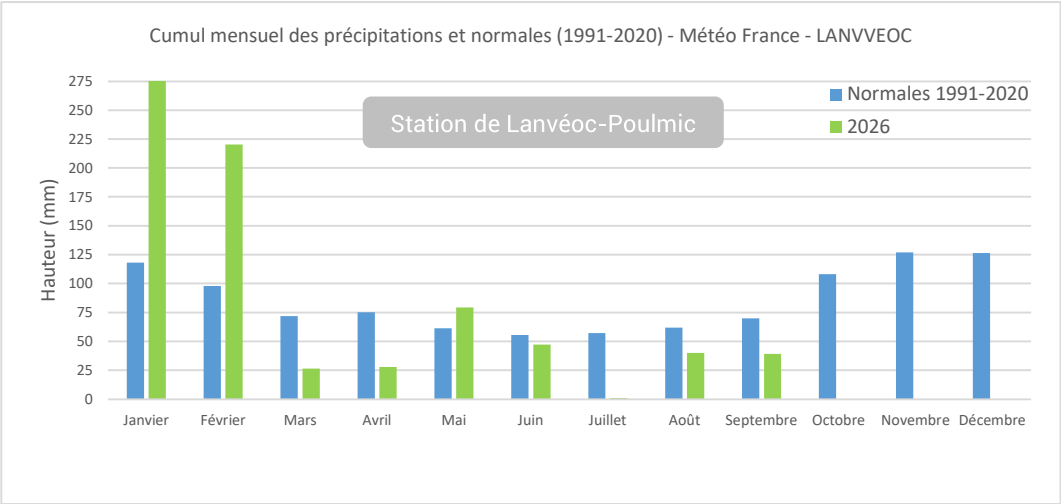

- Cumul du 1er janvier au 30 septembre : **785 mm** (**+17 %** par rapport à la normale janvier-septembre).

- Synthèse des données de cumuls pluviométriques mensuels à la **station de Quimper-Pluguffan (29)** au 30 septembre : comparaison des données de 2026 avec les normales (années 1991-2020).[1]

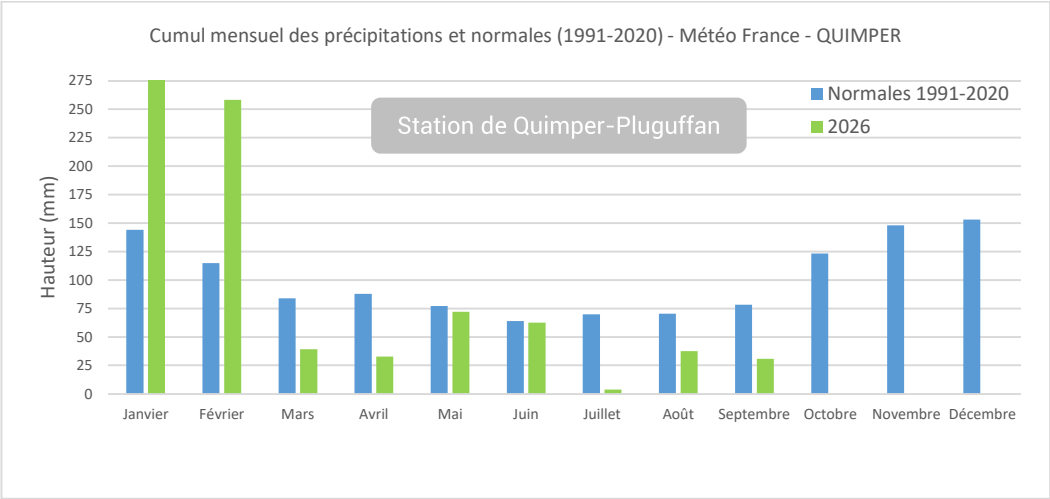

- Cumul du 1er janvier au 30 septembre : **888,7 mm** (**+12 %** par rapport à la normale janvier-septembre).

C. Prévisions à court terme

Tendance à 10 jours[1]

- Les températures devraient se situer au-dessus des moyennes saisonnières.
- Les prévisions météorologiques envisagent un temps sec.

1. Source : Météo France

SYNTHÈSE SUR LA PLUVIOMÉTRIE

- Quelques pluies sporadiques ont été enregistrées, tout au long du mois, dans le département. Le déficit pluviométrique est de nouveau très prononcé, suivant la tendance observée en juillet et août. Les températures ont été supérieures aux normales de saison de +2,4°C à +2,8°C, suivant un gradient Nord-Sud.
- Dans les prochains jours, les températures devraient se maintenir au-dessus des moyennes saisonnières, alors qu'aucune précipitation n'est attendue.

2. Focus eaux de surface

A. Les rivières

Les cours d'eau réagissent très vite à la pluviométrie. Chaque épisode de pluie se traduit par une augmentation très ponctuelle du débit des cours d'eau.

Au 28 septembre, plus de la moitié d'entre eux sont à des niveaux « bas » ou « très bas ». Sur certains cours d'eau alimentant les usines de production d'eau potable, les niveaux atteignent le 1/30ème du module.

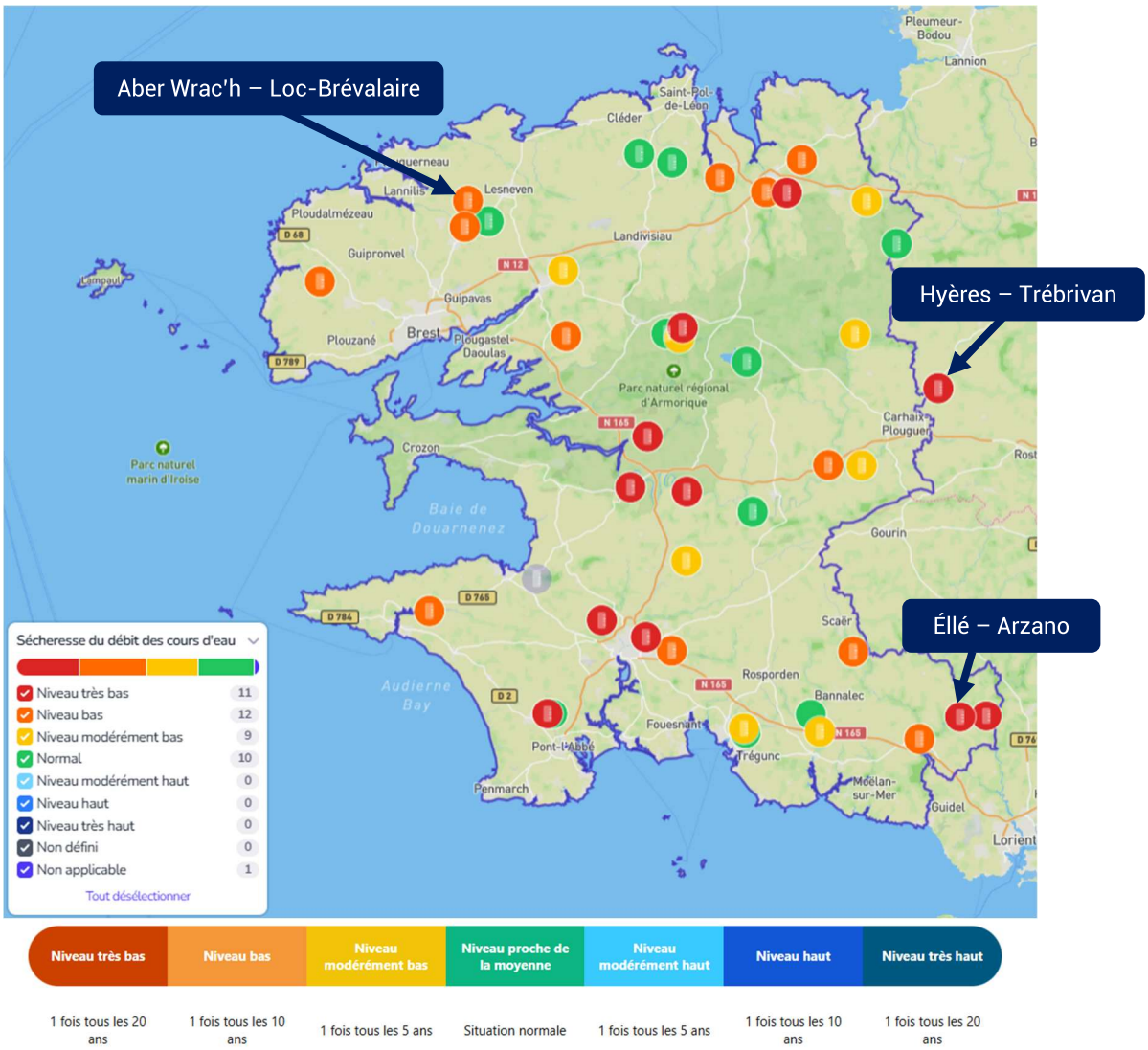

Niveaux bas : Les classes sont établies à partir des VCN3 (débits minimaux sur 3 jours consécutifs) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi log-normale.

Niveaux hauts : Les classes sont établies à partir des QJX (débits maximaux journaliers) mensuels, interpolés linéairement. Les périodes de retour (quinquennale, décennale et vicennale) sont estimées par ajustement à une loi de Gumbel.

Du nord au sud du département, avec comparaison à l'année 2022 des débits des cours d'eau (référence en violet)

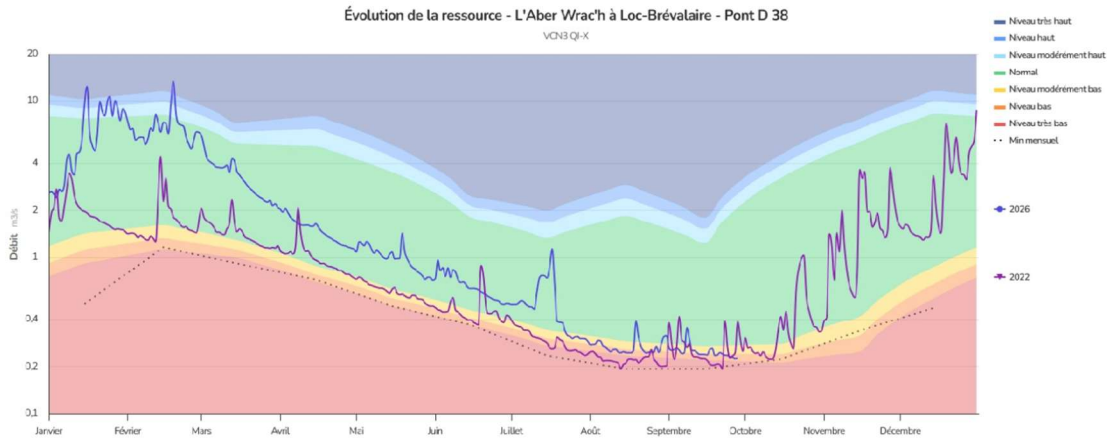

L'Aber Wrac'h à Loc-Brévalaire [Pont D38] – Données au 29 septembre : Q = 0,23 m^3/s

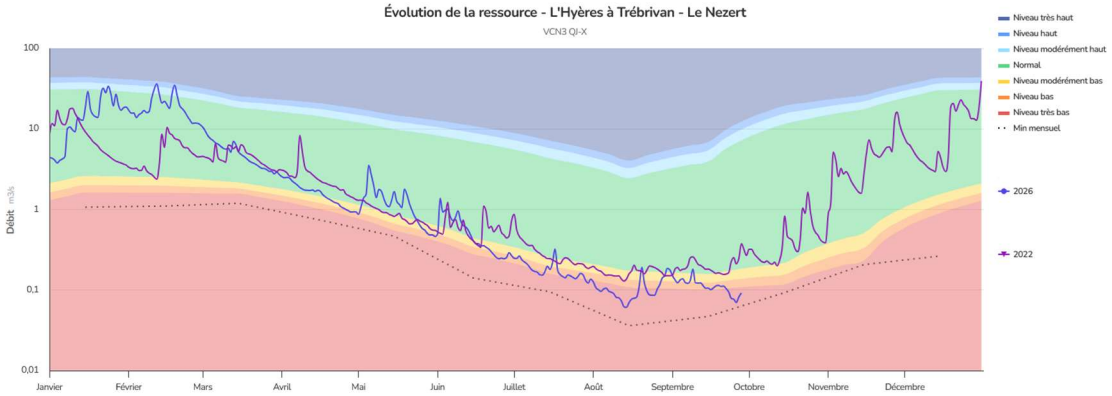

L'Hyères à Trébrivan [Le Nézert] – Données au 29 septembre : Q = 0,09 m^3/s
(10ème du module = 0,45 m^3/s)

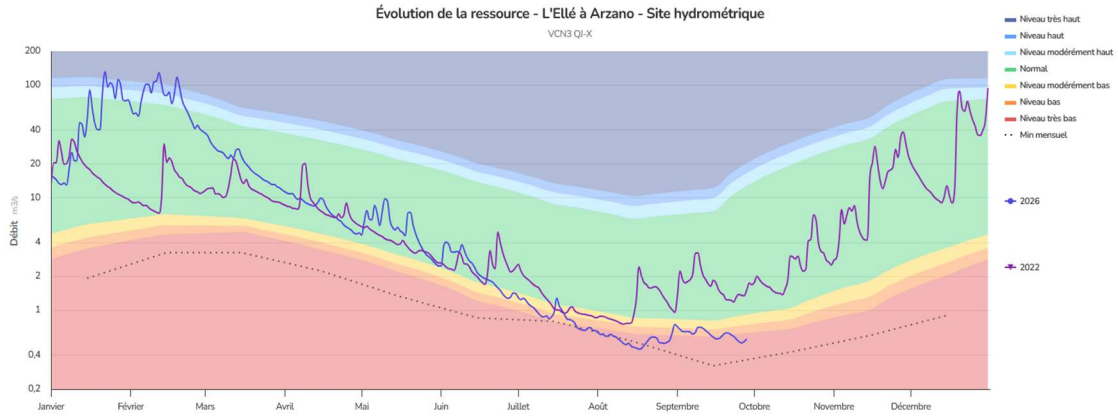

L'Ellé à Arzano [Ty Nadan] – Données au 29 septembre : Q = 0,67 m^3/s

Précisions sur la légende des graphiques :
- Zone jaune : passage à la quinquennale sèche
- Zone orange : passage à la décennale sèche
- Zone rouge : passage à la vicennale sèche

Le passage à la zone jaune (seuil modérément bas) correspond donc déjà à une situation préoccupante.

SYNTHÈSE SUR L'HYDROLOGIE DE SURFACE

- Les précipitations ponctuelles enregistrées au cours du mois de septembre ont eu pour effet d'augmenter temporairement le débit des cours d'eau. Mais les cumuls étant faibles, les niveaux des cours d'eau restent très majoritairement en dessous des normales de saison.
- Dans les prochains jours, l'absence de pluies ne permet pas d'envisager une hausse pérenne des débits des cours d'eau.

B. Les retenues

État de remplissage des trois retenues stratégiques

DRENNEC (volume max. : 8,8 Mm³, utile : 7,8 Mm³)
(données du Syndicat de bassin de l'Élorn du 28/09/2026)

Au 28 septembre 2026, le volume de la retenue est de **3,93 millions de m³**, contre 4,48 millions de m³ en 2022 à la même période.

Les débits d'entrée s'élèvent en moyenne journalière à 0,075 m³/s sur les jours précédents. Les lâchers d'eau ont été abaissés à 0,55 m³/s depuis le 30 septembre, pour un débit d'objectif revu à 0,6 m³/s après le 1er octobre.

La retenue est remplie à 37 % (hors volume non-mobilisable de 1 million de m³).

N.B. : Pour la rédaction des bulletins, il a été décidé de conserver, jusqu'à fin 2026, les volumes calculés selon l'ancienne bathymétrie.

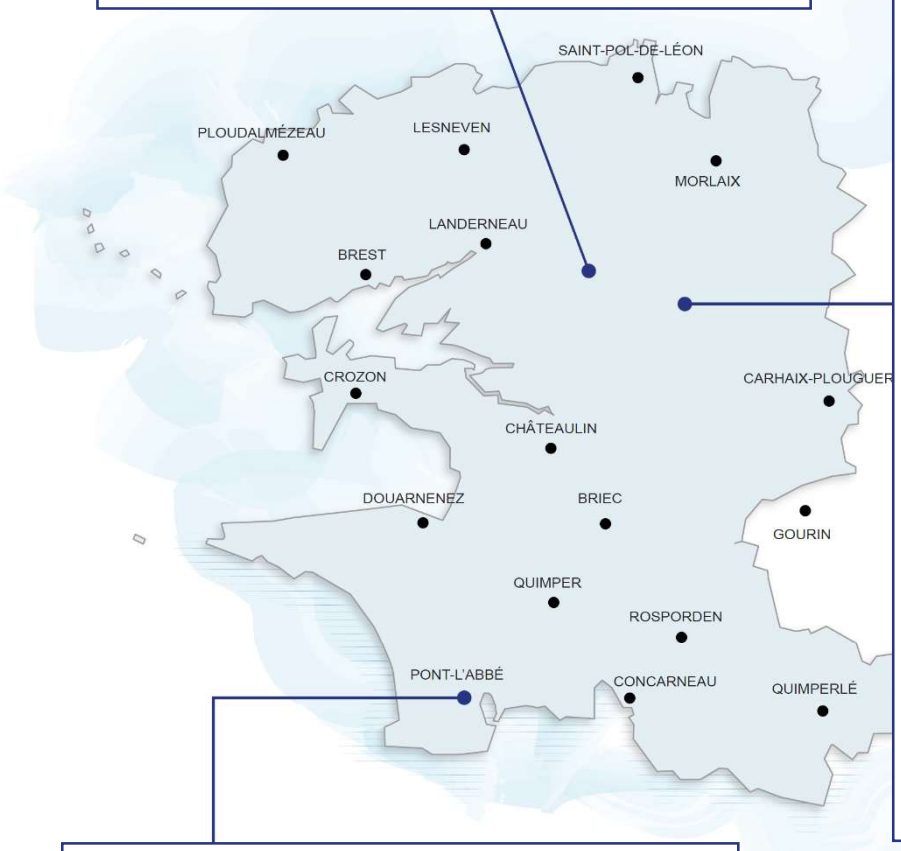

SAINT-MICHEL (volume max. : 13,3 Mm³, utile : 9,3 Mm³)
(bulletin de l'EPAGA du 28/09/2026)

Au 27 septembre 2026, la cote de la retenue Saint-Michel transmise par EDF est de 224,52 m NGF soit **5,3 millions de m³ stockés**, dont 1,42 millions de m³ mobilisables par la vanne de restitution de surface.

Les lâchers de soutien d'étiage sont toujours activés avec une consigne à 0,3 m³/s depuis le 28 septembre.

Depuis le 28 août, **le débit d'objectif d'étiage a été abaissé au débit de crise de 0,75 m³/s** pour diminuer le risque de vidange trop rapide de la retenue et disposer d'un volume suffisant le plus longtemps possible.

Le 28 septembre 2026, le débit moyen journalier de l'Aulne à Pont Pol Ti Glas est de 1,02 m³/s.

La retenue est remplie à 14 % (en tenant compte uniquement du volume mobilisable par la vanne de surface).

Il est envisagé d'utiliser la vanne de fond pour anticiper l'atteinte du niveau correspondant à la limite d'utilisation de la vanne de surface.

MOULIN-NEUF (volume max. : environ 1,3 Mm³)
(données de la CCPBS du 28/09/2026)

Au 28 septembre 2026, le niveau du plan d'eau est à la cote 12,33 m NGF. Le volume d'eau brute stockée est estimé à 0,597 million de m³.

Par dérogation, le débit de lâcher pour respecter le débit réservé en aval de la retenue est passé de 120 L/s à 40 L/s.

La retenue est remplie à 46 %.

Niveau d'eau dans la retenue Saint-Michel (Aulne) au 28 septembre 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1er janvier 2026

Sources : données d'EDF (SHEMA)

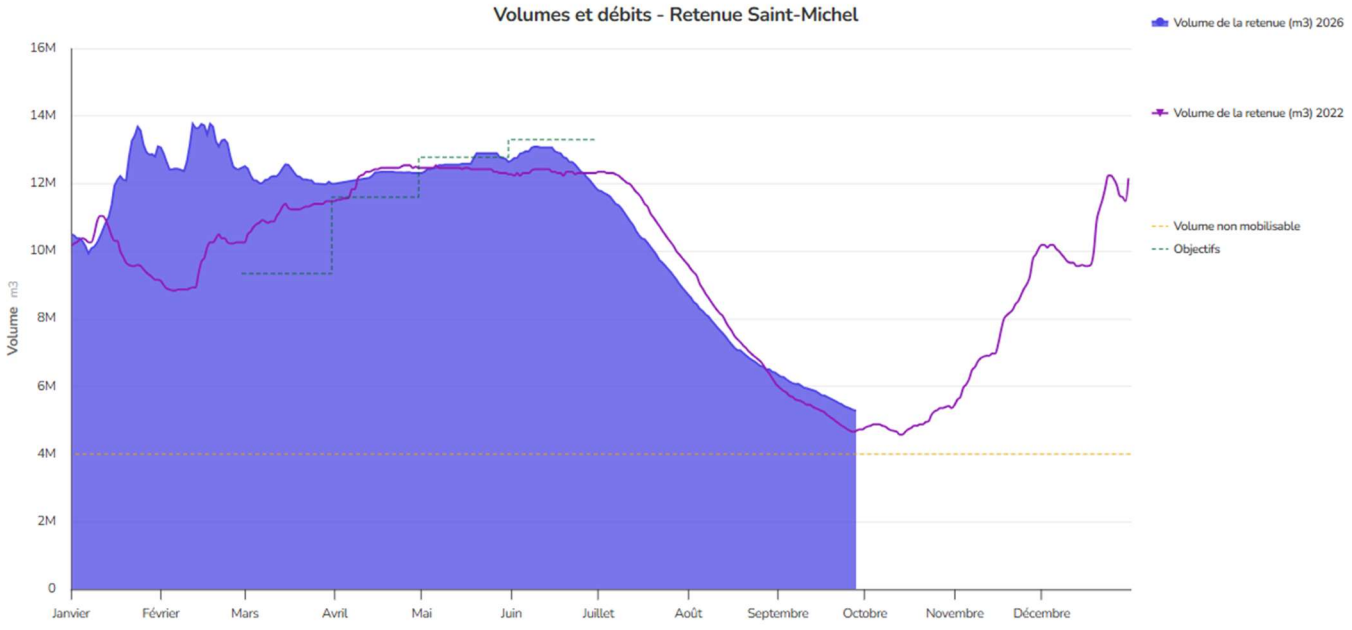

Niveau d'eau dans la retenue du Drennec (Élorn) au 28 septembre 2026

Suivi du volume présent dans la retenue depuis le 1er janvier 2026

Sources : données du Syndicat de bassin de l'Élorn

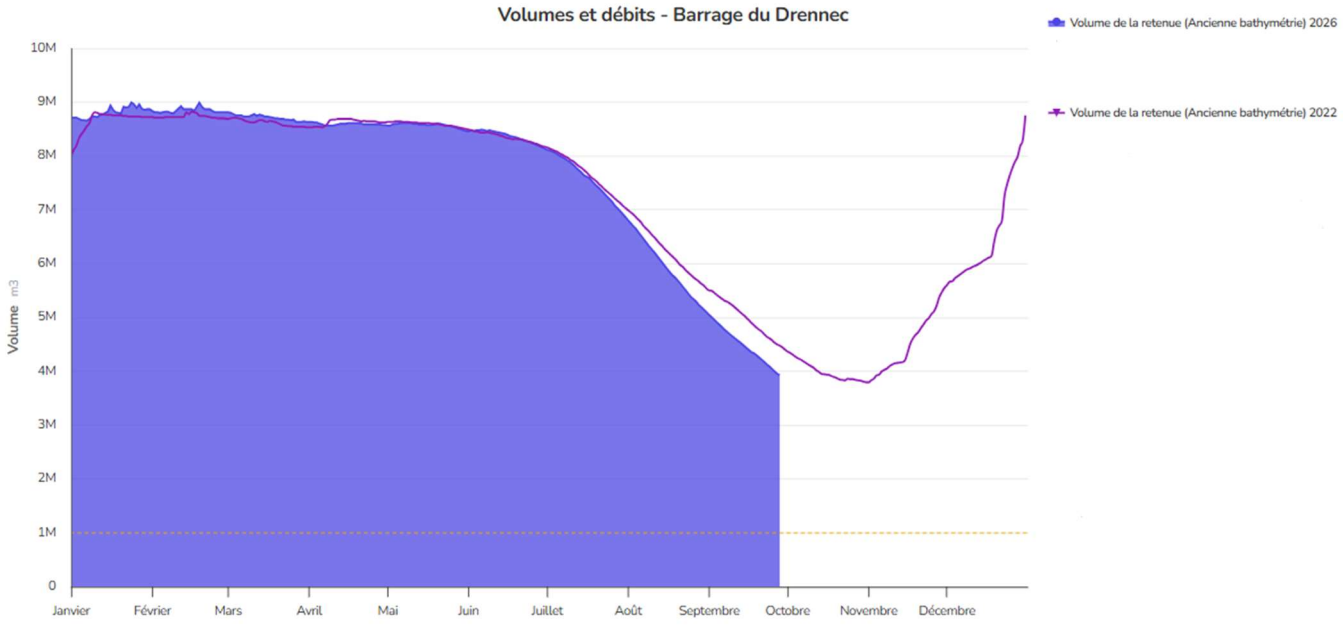

SYNTHÈSE SUR LES RETENUES STRATÉGIQUES

- En l'absence de précipitations significatives, les niveaux dans les retenues continuent à baisser. Les taux de remplissage sont de 14 % à Saint-Michel, 37 % au Drennec et 46 % à Moulin Neuf.
- Les débits de lâcher sont ajustés pour limiter au maximum la vidange des retenues.

3. Focus eaux souterraines

Situation au 30 septembre 2026
(données ADES, visualisées à partir de l'outil départemental de suivi des ressources)[2]

Au 30 septembre, les nappes d'eau souterraine en Finistère poursuivent leur vidange. Pour les 16 piézomètres suivis, les niveaux d'eau sont tous inférieurs aux normales de saison. Pour la majorité des piézomètres, les niveaux sont non seulement inférieurs à ceux de 2022 à la même époque, mais ont aussi dépassé les valeurs mensuelles jamais enregistrées.

Les 16 piézomètres du réseau BRGM sont répartis comme suit :

- 11 piézomètres sont très bas
- 3 piézomètres sont bas
- 2 piézomètres sont modérément bas

À court terme, les prévisions météorologiques n'envisagent pas de pluie, ce qui laisse présager une poursuite de la baisse des niveaux des nappes.

2. Source : données issues de la plateforme EMI (IMAGEAU) permettant de visualiser les données ADES.

Ci-dessous, quelques comparaisons avec 2022 (année de référence en violet), du nord au sud (données au 28 septembre)[3]

Exemple du piézomètre de Pen-Ar-Forest à Saint-Divy qui présente un niveau « très bas », inférieur à celui de 2022 à la même époque et inférieur aux minimas enregistrés.

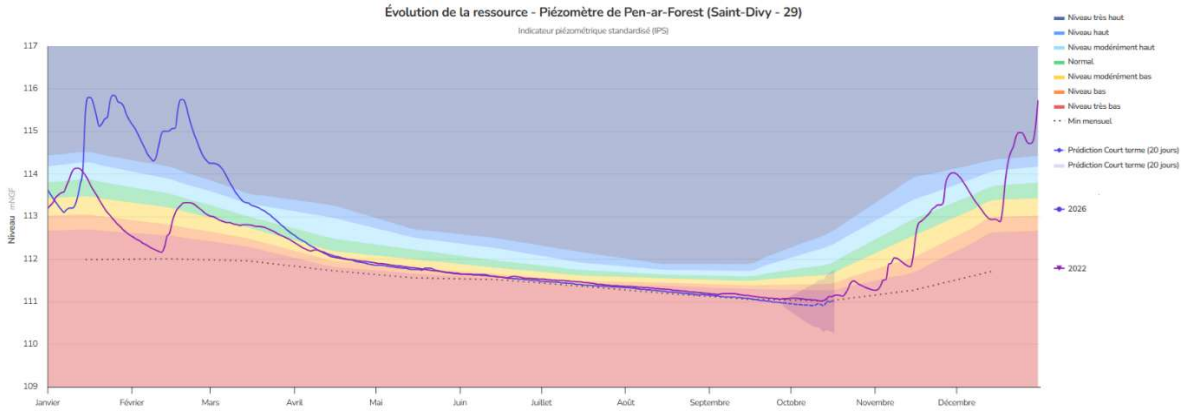

Exemple du piézomètre de Saint-Ségal qui présente un niveau « très bas », inférieur à celui de 2022 à la même époque et inférieur aux minimas enregistrés

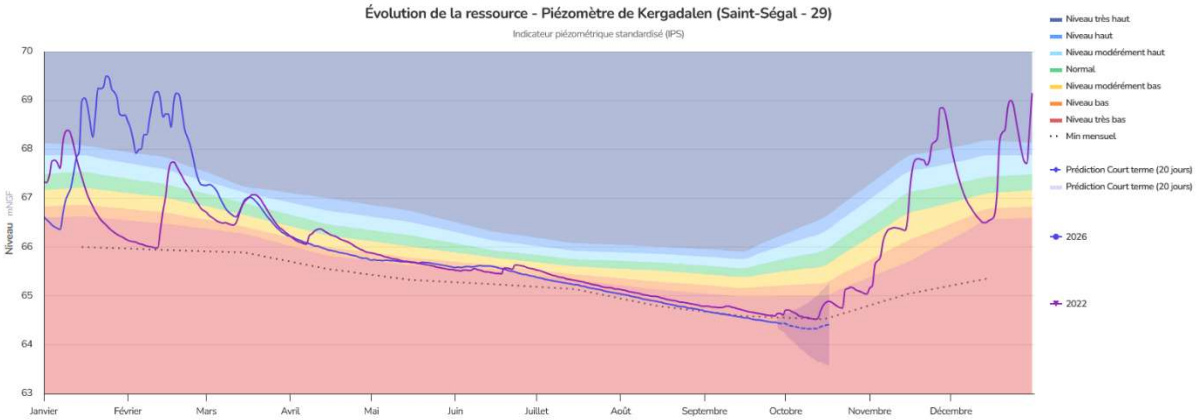

Exemple du piézomètre de Pluguffan qui présente un niveau « très bas », très légèrement inférieur à celui de 2022 à la même époque et inférieur aux minimas enregistrés

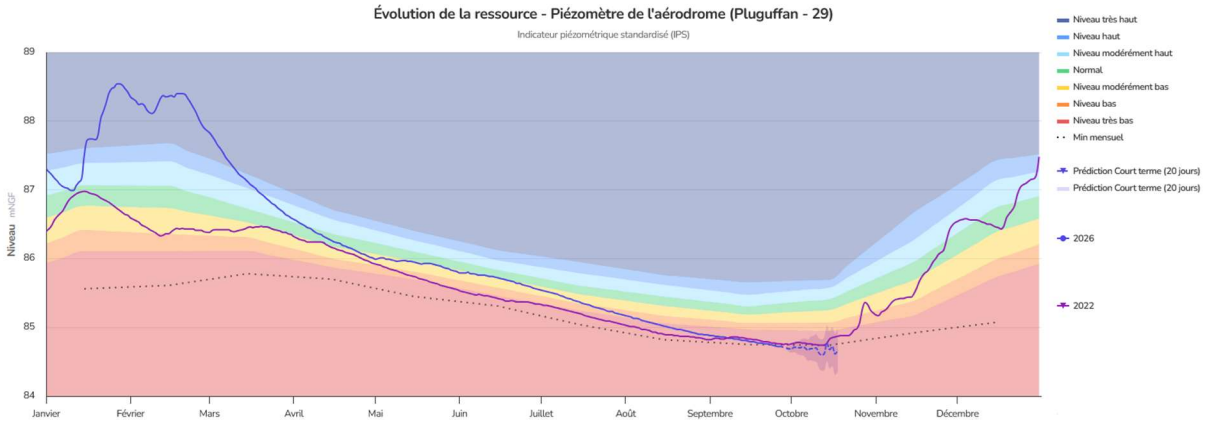

3. Source : données du BRGM sur ADES (eaux souterraines) et outil EMI (IMAGEAU).

SYNTHÈSE SUR LES EAUX SOUTERRAINES

- Les niveaux des nappes phréatiques sont en baisse continue depuis la mi-juin. Les niveaux atteints sont désormais quasiment tous en dessous des valeurs de 2022 et passent très souvent en dessous des minimas historiques. 87 % des piézomètres présentent à ce jour des niveaux « très bas » ou « bas ».

- La situation est d'autant plus préoccupante qu'il ne devrait pas pleuvoir dans les dix prochains jours.

4. Écho des producteurs d'eau potable

Contexte départemental :

Le département du Finistère est passé en état de :

- **Vigilance sécheresse** par arrêté préfectoral le 15 juin 2026.
- **Alerte sécheresse** par arrêté préfectoral le 2 juillet 2026.
- **Alerte renforcée sécheresse** par arrêté préfectoral le 16 juillet 2026.
- **Crise sécheresse** par arrêté préfectoral le 7 août 2026 (modifié par les arrêtés préfectoraux des 20 août, 11 septembre et 22 septembre).

Situation des producteurs d'eau potable (principales mesures identifiées) :

Point de vigilance sur les reports de forages privés sur le réseau public d'eau potable :
Des augmentations de consommation parfois importantes sont observées dans certains secteurs et sont probablement dues à des reports sur le réseau public du fait de la défaillance de forages privés.

An Dour :

- La situation est critique : le Dourduff et la Penzé sont au 1/30ème du module. An Dour risque d'avoir des difficultés à poursuivre l'exportation des volumes nécessaires pour le Syndicat mixte de l'Horn.

CC Pays de Landivisiau

- En difficulté sur Sizun et Commana, la collectivité va probablement revoir à la baisse ses exports vers le Syndicat mixte de l'Horn.

CA Concarneau Cornouaille Agglomération :

- Commune de Concarneau : pour éviter toute rupture d'alimentation des habitants alimentés par l'usine de Brunec, CCA est autorisée, provisoirement, par arrêté préfectoral du 28 septembre 2026, à utiliser, après dessalement par osmose inverse, l'eau saumâtre prélevée dans la retenue du Moros.

CA Pays de Landerneau :

- Les unités de production de Castel Nevez à La Forêt-Landerneau, de Kervel à Hanvec et de Balanec à Saint-Urbain sont à l'arrêt en raison du manque de ressources.

CA Quimper Bretagne Occidentale :

- Usine de Troheïr : soutien d'étiage du Steïr depuis la carrière de Kerrous, activé depuis le 9 juillet.
- Ressources en eau souterraine à des niveaux très bas dans le secteur du pays Glazik, impliquant une sollicitation très forte du Syndicat mixte de l'Aulne (SMA), dont la part des volumes mis en distribution est de 90 %.

CC Douarnenez Communauté :

- Maintien de la sollicitation du syndicat des eaux du Nord Cap Sizun à hauteur de 390 m^3/jour.

CC Haute Cornouaille :

- Les ressources de Moguerou à Saint-Thois, Kerforc'h à Trégourez, Ty ar Galant à Leuhan et Combout à Saint-Goazec sont en très forte tension.
- Des opérations de citernage ne sont pas exclues.

CC Monts d'Arrée Communauté :

- Les niveaux des ressources souterraines sont en baisse mais les interconnexions pallient les déficits.
- Sur Huelgoat, très forte fragilité de la ressource (rivière du Fao et captages d'eau souterraine), avec un risque de rupture d'approvisionnement. La commune ne dispose pas d'interconnexion de sécurisation.

CC Pays de Châteaulin-Porzay :

- Commune de Trégarvan : baisse des besoins ayant permis de suspendre les citernages, avec une situation demeurant fragile.

Syndicat mixte de l'Aulne (SMA) :

- Les volumes produits par les deux usines du SMA varient entre 17 000 m^3/jour et près de 20 000 m^3/jour et suivent la courbe de 2022.

Syndicat mixte de l'Horn :

- La situation est critique : le Coatoulzac'h est au 1/30ème du module. Le débit de prélèvement est abaissé à 100 m^3/h.

- Les ressources souterraines autorisées exceptionnellement sont toujours mobilisées à hauteur de 820 m^3/jour.
- Les besoins passés à 7 300 m^3/jour ne sont pas couverts par les ressources.
- Les imports depuis les territoires voisins de la CC du Pays de Landivisiau et An Dour, qui connaissent aussi des difficultés, vont être revus.
- Une demande d'utilisation provisoire et exceptionnelle de la prise d'eau de l'Horn est en cours d'instruction.

Syndicat des eaux du Nord Cap Sizun :

- Autorisation par arrêté préfectoral du 18 septembre 2026 d'utiliser provisoirement l'eau du forage S2 du site de Lesaff. L'eau doit être mélangée aux eaux brutes habituellement utilisées, puis traitée à l'usine de Lesaff.

DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

Carte des tensions sur l'eau potable en Finistère
30 septembre 2026

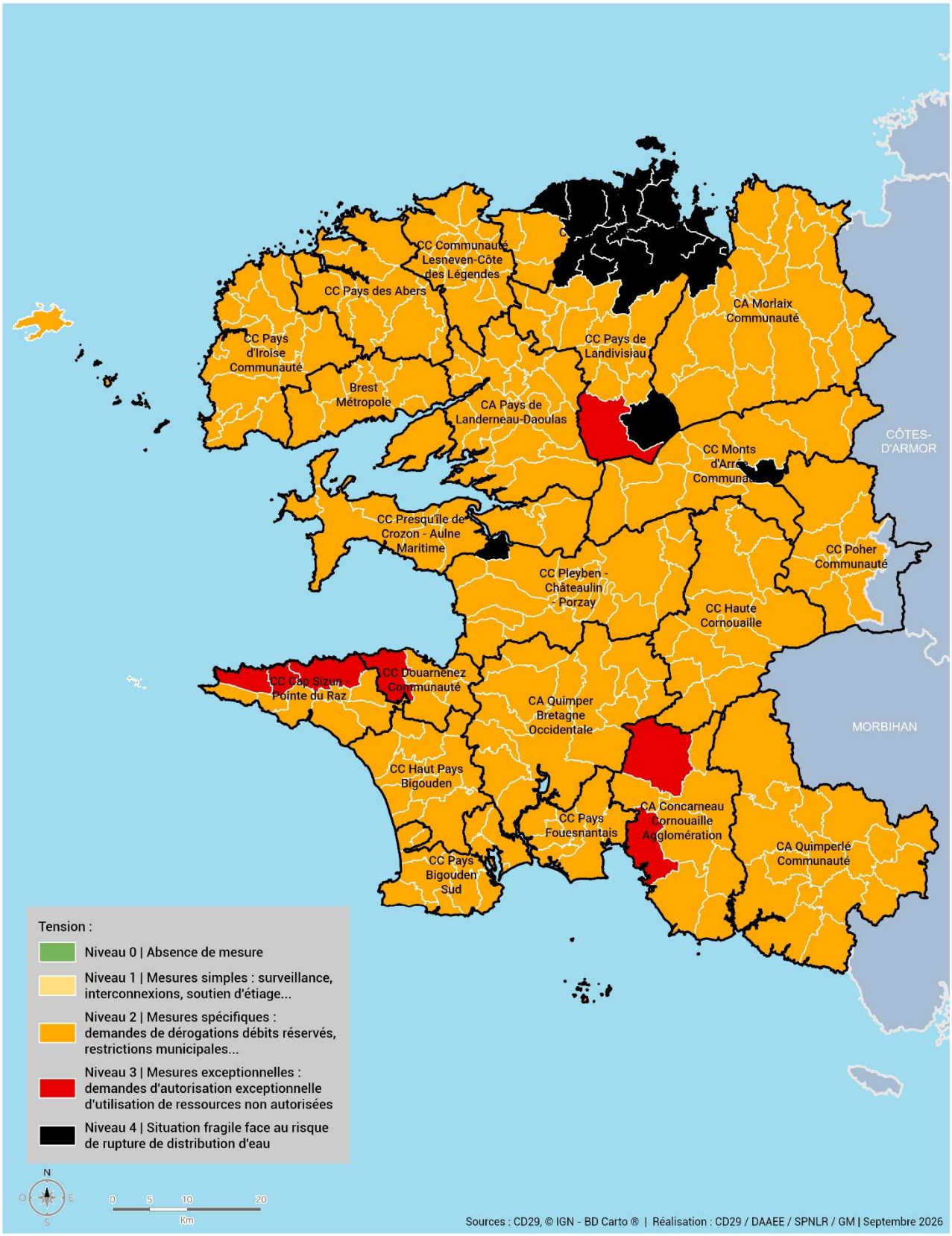

QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU

Dans ce contexte, le Département appelle tous les usagers à la sobriété dans leur consommation d'eau potable et au respect des restrictions d'usage décidées par le Préfet.

Sont notamment interdits :

- L'irrigation agricole des grandes cultures, prairies et cultures de plein champ ;
- L'irrigation agricole des cultures spéciales (légumes de plein champ, légumes industrie, maraîchage diversifié, plantes aromatiques, horticulture, vergers, petits vergers) de 10 h à 18 h ;
- L'arrosage des terrains de sport, sauf pour les clubs professionnels de 20 h à 8 h, et dans la limite du strict nécessaire ;
- Le nettoyage des bâtiments ;
- L'arrosage des espaces verts.

Les stations de lavage de véhicules sont autorisées à ouvrir une piste de lavage haute pression de 8 h à 20 h.

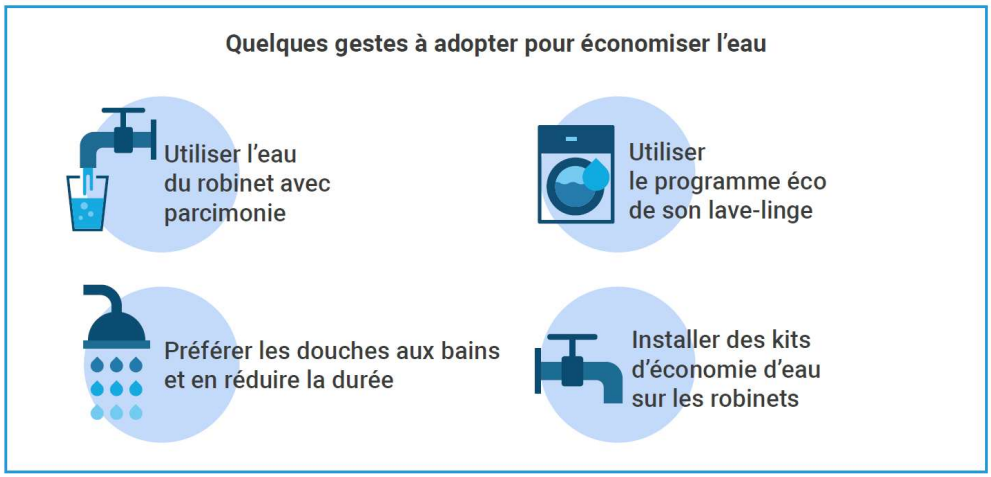

Kits d'économie d'eau : le Département du Finistère, en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, fournit gratuitement des kits d'économie d'eau, disponibles auprès des collectivités en charge de la distribution de l'eau potable.